

PRESENTS : M.TEMPERTON, Maire – M. DUQUESNE, 1^{er} adjoint - Mme PESLE, 2^{ème} adjoint - M.THOMAS, 3^{ème} adjoint - Mmes DE ARAUJO – LE BRETON – THOMAS MALEVILLE – COUSIN - Messieurs LHUISSIER – HEURTEVENT – MENG - PIEDELEU – GILLES – BARIL

PROCURATION : Mlle LE STUM à M. PIEDELEU

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Roger LHUISSIER

LE QUORUM CONSTATE

Le compte-rendu de la séance du 20 avril ne donne lieu à aucune remarque de la part des membres du conseil, il est adopté à l'unanimité.

I - RECONDUCTION DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Depuis 2008, il n'y a pas eu besoin de se servir de cette ligne mais par mesure de précaution, Monsieur le Maire demande au conseil de reconduire cette ligne dont la création ou reconduction ne coûte que 45 euros par an.

Reconduction décidée à l'unanimité du conseil municipal.

II - MISE AUX NORMES ELECTRIQUES DE L'ECOLE – DEMANDE DE SUBVENTION

Bien que récente, l'école Le Petit Prince doit faire l'objet d'une mise aux normes électriques. Les travaux à effectuer s'élèvent à un montant de 3551€ hHT(4 247€ TTC).

Il est demandé au conseil d'autoriser le maire à demander toutes les subventions qui peuvent être attribuées, notamment dans le cadre du nouveau fonds de concours créé par la CREA. Ce fonds de concours est de 18 125 € en fonctionnement pour les bâtiments communaux et versé à l'article 7475.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec la CREA.

III - MODIFICATION DES STATUTS DE LA CREA / RETRAIT DE LA COMPETENCE FACULTATIVE « REVISION ET MODIFICATION DES PLU INTERCOMMUNAUX EXISTANTS » - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

La Communauté de l'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe dispose d'une compétence statutaire facultative en matière de 'révision et de modification des PLU intercommunaux existants' qui résulte de la prise en compte de la situation de la Communauté de communes Le Trait-Yainville lors de la récente opération de fusion.

Le cadre législatif applicable aux plans locaux d'urbanisme est appelé à évoluer.

Afin d'anticiper cette évolution législative et de préserver la possibilité pour les communes qui le souhaiteraient de gérer l'occupation des sols à une échelle plus réduite, la CREA propose d'engager une procédure de modification de ses statuts, en vue du retrait de cette compétence facultative.

Les élus bouillais préfèrent gérer le plan local d'urbanisme de la commune.

A l'unanimité, ils approuvent la proposition de la CREA d'engager une procédure de modification de ses statuts en vue du retrait de cette compétence.

IV – DECISION MODIFICATIVE N°1

L'adjointe aux finances propose de ce mettre en conformité avec l'article L.2322.1 du CGCT qui prévoit un seuil maximum de 7.50% des dépenses de fonctionnement hors dépenses

d'ordre soit 40 007€ à imputer aux dépenses imprévues de fonctionnement. Actuellement ce seuil est dépassé de 0.06% (360€)

A l'unanimité, le conseil est d'accord pour adopter cette décision modificative de 360€ en moins à l'article 022 et en plus à l'article 64168.

V – QUESTIONS DIVERSES

1^e M. le maire fait part du fait que la commune ne versera plus directement sa participation à la mission locale de l'Agglomération en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans.

C'est la CREA qui maintenant prend en charge cette contribution unique pour les 45 communes.

Le montant de cette participation sera déduit de l'attribution de compensation sur la base du coût forfaitaire de référence par habitant.

2^e La ville de Rouen avait obtenu le label '**Art et Histoire**'. Compte tenu de la richesse en ce domaine de l'ensemble des communes qui la composent, la CREA va solliciter l'extension de ce label à son niveau.

3^e Festival Normandie Impressionniste - Inauguration de l'Itinéraire Albert Lebourg :

Elle aura lieu comme prévu le dimanche 6 juin. RV à 11 heures à la mairie.

4^e Exposition Le Trividic : Inauguration le samedi 19 juin à 11h 30.

5^e Réception en l'honneur de M. Jean Thomas, ancien maire de La Bouille, qui vient de fêter ses quatre-vingt-dix ans :

Elle aura lieu le vendredi 11 juin à 18 h 30 à la mairie et le tout récent 'Diplôme d'Honneur des Combattants de l'Armée Française' lui sera remis.

6^e Déjeuner sur l'herbe le 20 juin : L'Animation Bouillaise' prendra en charge l'organisation de la buvette.

7^e Préparation de la distribution et distribution du Bulletin Municipal : elles se feront le vendredi 4 juin. RV des conseillers volontaires à 9 heures à la mairie.

8^e Journées éco-citoyennes à La Bouille les 7, 8, 9, et 10 juin : le Conseil Municipal avait, début mars, donné son accord pour que la Direction de l'Environnement et des Pratiques Durables de la CREA organise à La Bouille des journées d'information et de sensibilisation dans le cadre de sa politique d'éducation à l'Environnement. Les affichettes individuelles d'information seront distribuées avec le Bulletin Municipal.

Les activités auront lieu le 8 juin à la Salle Saint-Exupéry, le 9 juin sur la place du marché.

Les 7 et 10 juin, les éco-écoliers de l'école 'Le petit prince seront initiés aux pratiques de développement durable et au compostage.

PLUS RIEN A L'ORDRE DU JOUR LA SEANCE EST LEVEE A 20H30.